

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur élargi au Conseil des Présidents de Comités Territoriaux du 8 décembre 2020

- Présents** : Comité Directeur : Serge BARRAGAT, José BOLO, Josselin CAZAUX (Président), Pierre DURET, Claude FULCONIS (Secrétaire), Patricia GAUBERTI (Trésorière), Gilles MAUTRET, Laurence MOSTEIRO, Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Jean SOGLIUZZO,
CPCT : Jean-Luc BELLIARD (Président du CT 06 FFME), Patrice GARNIER (Président du CT 04 FFME), Jean-Claude GRAND (Président du CT 13 FFME), Barbara MOULARD (Présidente du CT 05 FFME)
- Invités** : Vincent CLARISSE (salarié de la Ligue), Amar KELTOUMI (salarié de la Ligue), Paul DEWILDE (coordonnateur Haut-Niveau), Amandine (salarié du CT 06 FFME)
- Excusés** : Stéphane ROTY (responsable de la commission canyon), Christine SLAMTI
- Absents** : Céline CHATAIGNIER, Marie COROMINES, Clara FABRE

Le présent procès-verbal est relatif à la réunion du Comité Directeur de la Ligue PACA de la Montagne et de l'Escalade, qui s'est tenue le mardi 8 décembre 2020, de 18h30 à 21h20, en visioconférence.

Plus du tiers de ses membres étant présent, le Comité Directeur peut délibérer valablement (en vertu de l'article 15 des statuts de la Ligue).

L'ordre du jour est le suivant :

- Point sur les rendez-vous du Président
- Validation du PV du CODIR du 22 juin 2020
- Bourse SNE PACA 2020 (validation des projets soutenus en 2020)
- Aides aux compétiteurs Escalade et Ski-Alpinisme (validation des aides 2020)
- Aides Suivi Médical Renforcé (validation des aides 2020)
- Point succinct sur les activités des commissions Formation, Escalade, Montagnisme, Canyon
- Point sur les finances 2020 (exercice en cours)
- Assemblée Générale Elective 2021 (date, lieu, commission électorale...)
- Projets 2021
- Lignes directrices du budget prévisionnel 2021
- Questions diverses

Mot d'accueil du président pour remercier les présents à cette réunion du Comité Directeur élargi au CPCT, une nouvelle fois en visioconférence, les conditions sanitaires ne permettant pas de se réunir, à ce jour. Accueil de Barbara Moulard, nouvelle présidente du CT 05 depuis début d'année.

Il est rappelé que tous les documents de la réunion ont été déposés sur l'espace Sharepoint de la Ligue, voire envoyés par courriels pour les personnes l'ayant demandé.

A noter, au niveau fonctionnement de la visioconférence, pour parer à une éventuelle coupure du micro par exemple ou autre problème technique, à chaque vote, il sera demandé à chaque membre de s'exprimer de façon claire et précise.

Avant de démarrer la réunion, un hommage est rendu à Pierre Belleudy, médecin fédéral et médecin de la Ligue, décédé le 16 novembre 2020.

1 Point sur les rendez-vous du Président

Un document sur les différents rendez-vous du Président avait été transmis avec la convocation au Comité Directeur.

Le Président revient sur les événements majeurs.

2 PV du comité directeur du 22 juin 2020

En l'absence de remarques sur le projet de PV du comité directeur du 22 juin 2020 (joint à l'ordre du jour), le projet de PV est soumis à l'adoption du Comité Directeur.

- Contre : 0
- Abstention : 0

Le PV est **validé** à l'unanimité des présents.

3 Bourse SNE PACA 2020

Pour la Bourse Régionale 2020, 5 CT sur 6 ont déposé des demandes. Il est à noter cette année des besoins financiers « criants » en partie liée à un besoin d'audit et à une remise à niveau de nombreux sites (allant de pair avec la politique de partage de responsabilité avec les communes, communauté de communes, conseils départementaux...).

Le montant de la bourse a été établi à partir d'une prévision de licencié d'environ 6900 en fin de saison 2021 contre 8700 en fin de saison 2020, soit -20% de licenciés (au 6/12/20, 5600 licenciés). **Le budget de la Bourse SNE PACA 2020 est de 22 500 €** Conformément aux règles de la Bourse, la proposition de répartition est issue du CPCT (réunion du 06/12/2020 soir). Du fait de l'année 2020 « particulière » avec des actions non menées (1/4 des compétitions d'escalade, en particulier), proposition du Président **d'abonder exceptionnellement le budget de 4000€.**

Principes de répartition 2020 définis par le CPCT :

- Plafonnement de l'aide par CT à hauteur de 2/5 de la Bourse
- Répartition du budget en fonction des demandes
- Analyse de situations particulières et abonnement desdits dossiers.

La répartition suivante, proposée par le CPCT, est soumise à l'adoption du Comité Directeur :

	Demande Bourse	Proposition CPCT vers CODIR
CT04	5 000,00 €	4 300,00 €
CT06	15 000,00 €	8 900,00 €
CT13	6 347,10 €	5 000,00 €
CT83	4 258,00 €	4 000,00 €
CT84	5 500,00 €	4 300,00 €
Total	36 105,10 €	26 500,00 €

- Contre : 0
- Abstention : 0

La répartition de la bourse SNE PACA 2020 est **validée** à l'unanimité.

La première moitié des versements aura lieu dès signature de la convention Ligue -CT.

4 Aides 2020 aux compétiteurs Escalade

Présentation du document de synthèse et de la proposition de répartition.

En l'absence de remarques complémentaires sur cette proposition de répartition, cette dernière est soumise à l'adoption du Comité Directeur.

- Contre : 0
- Abstention : 0

La répartition de la bourse compétiteurs escalade 2020 est **validée** à l'unanimité.

5 Aides 2020 aux compétiteurs Ski-Alpinisme

Aucun dossier déposé dans le cadre de la bourse compétiteurs ski-alpinisme 2020.

Au vu du faible nombre de dossiers déposés cette année pour les bourses escalade et ski-alpinisme, le Comité Directeur se pose la question des moyens de communication. Il est rappelé que ces bourses ont été annoncées sur la newsletter de la Ligue, sur le site internet, ainsi que sur les réseaux sociaux (Facebook).

Parlant au nom du CT83, Alain Righi indique que les CT ont un rôle à jouer dans la rediffusion de proximité auprès des clubs.

6 Aides 2020 – Suivi Médical Renforcé

Dans la limite de cette enveloppe budgétaire et de 40€ par jeune et par an, participation (sur justificatifs) aux frais de l'examen médical annuel avec ECG.

A noter les athlètes résidants dans les Bouches du Rhône peuvent bénéficier d'une prise en charge totale en CMS par le budget du service des sports du département 13 sur inscription préalable par leur entraîneur.

Pour la saison 2020, une enveloppe de 3000 € était mise en place pour le SMR.

Ce dossier, que portait haut et fort notre médecin de Ligue, Pierre Belleudy, a enfin vu le jour cette année.

Même si cela peut sembler faible, 4 dossiers ont été déposés en 2020, c'est une première étape. La proposition de soutien est présentée.

En l'absence de remarques complémentaires sur cette proposition de répartition, cette dernière est soumise à l'adoption du Comité Directeur.

- Contre : 0
- Abstention : 0

La répartition de l'aide au Suivi Médical Renforcé 2020 est **validée** à l'unanimité.

7 Activités des commissions

7.1 Formation

Intervention de Claude FULCONIS, RRF.

7.1.1 CQP AESA

Le CQP AESA est piloté par Vincent, notre salarié, au CREPS d'Aix en Provence :

- Pendant le 1^{er} confinement, arrêt des cours en présentiel, mise en place de cours à distance
- A la fin du 1^{er} confinement, reprise des cours en présentiel
- Lors du 2nd confinement, le CREPS étant un établissement recevant du public et appliquant les protocoles sanitaires validés, continuation des cours en présentiel, yc pour la partie « pratique » en accord avec les différentes règles édictées par le ministère des sports.

7.1.2 Formations fédérales

- Premier confinement, arrêt total avec soit le décalage dans le temps de certaines formations, soit l'annulation avec le remboursement des sommes déjà versées. De plus, mise en ligne de 2 formations sur les modules du passeport montagnisme, de type MOOC : météo montagne et lecture de cartes avec 4 sessions en tout, il y a eu 120 stagiaires qui ont participé, de tous les coins de France.
- Déconfinement : reprise des formations en présentiel avec le respect des gestes barrières, quelques formations ont pu reprendre, avec en particulier le 11 octobre, en montagnisme, le rassemblement des encadrants et la formation continue des initiateurs, en tout 11 participants, et cela s'est très bien passé ! l'objectif était de montrer en particuliers la phase d'évaluation pour les modules des passeports.
- Deuxième confinement, plusieurs stages ont été programmé mais à chaque fois, très peu ou pas du tout de stagiaires !

Pour mémoire, tarifs « COVID-19 » mis en place pour les licenciés de nos clubs régionaux, pour la saison 2020-2021.

7.2 Escalade

7.2.1 Point Accès Haut-Niveau et Equipes régionales

Intervention de Paul DEWILDE, CTN en charge de l'accès au Haut-Niveau en région Sud

Présentation des activités depuis le début d'année (stages U12-U14 au 1^{er} trimestre, arrêt des activités entre mars de septembre, 2 rassemblements de l'ETR en septembre, préparation d'un rassemblement pour novembre, annulé en raison du nouveau confinement).

Présentation de la composition de l'ETR :

Statut	Prénoms, Noms	Département	Club
membre ETR	Soeren Montigny	05	Briançon Escalade
membre ETR	Yannick Sautier	13	Harmonie Cimes
membre ETR	Lucile Compin	05	Duo des Cimes Gap
membre ETR	Xavier Barre	13	SMUC
membre ETR	Pablo Tejero	05	Briançon Escalade
membre ETR	Kenza Slamti	13	AS Grimper
membre ETR	Thomas Mazars	13	SMUC
membre ETR	Ramón Jacob	13	Bureau des Moniteurs des Calanques
membre ETR	Florence Pinet	13	AS Grimper
membre ETR	Gérome Pouvreau	13	AS Grimper
membre ETR	Gabiel Josserson	13	SMUC
membre ETR	Gael Le Quéré	05	Duo des Cimes Gap
membre ETR	Françoise Lepron	84	Aptitudes
Référent Territorial de l'ETR pour le 04	Christophe Serra	04	Quinson Escalade
Référent Territorial de l'ETR pour le 05	Thomas Kasprzak	05	Face
Référent Territorial de l'ETR pour le 06	Cédric Lo piccolo	06	US Cagnes
Référent Territorial de l'ETR pour le 13 (U12)	Nicolas Campistron	13	Bureau des Moniteurs des Calanques
Référent Territorial de l'ETR pour le 13 (U14)	François Legrand	13	Urban Roc
Référent Territorial de l'ETR pour le 83	Jean-Baptiste Beaujon	83	Team Vertical Art
Référent Territorial de l'ETR pour le 84	Charly Kuhn	84	Verticade
Conseiller Ligue PACA	Vincent Clarisse	Ligue	BlocNRoc
CTS Coordonnateur	Paul Dewilde	Ligue	Roqvertical

Présentation d'un état des lieux du projet Jeunes Pousses 2020, de l'ERJE 2020 et des dynamiques territoriales.

Proposition d'évolution pour l'Olympiade à venir.

A noter, sur le budget 2020 du projet Jeunes Pousses, il y aura un excédent qui sera à reporter sur le budget 2021.

7.2.2 Planning des compétitions régionales et nationales sur 2021

Intervention de Josselin CAZAUX, responsable de la commission escalade

Du fait des intempéries en Vésubie et du 2nd confinement avec une reprise espérée à compter du 20 janvier 2021 pour les licenciés majeurs, en ce qui concerne la pratique en salle, le planning prévisionnel 2021 est modifié comme suit :

- Championnat régional de bloc : 6 et 7 février à Toulon (Vertical Art)
- Championnat régional de vitesse : (13 ou) 14 février à Marseille (Luminy)
- Championnat régional U12/U14 : 6 ou 7 mars à Aubagne (Climb'Up)
- Championnat régional de difficulté : 24 et 25 avril à Aix-en-Provence (CREPS)

Pour ces 3 championnats, des mesures spécifiques « COVID » seront mises en place, avec une limitation d'accès aux seuls compétiteurs, entraîneurs régulièrement inscrits, et officiels de compétition.

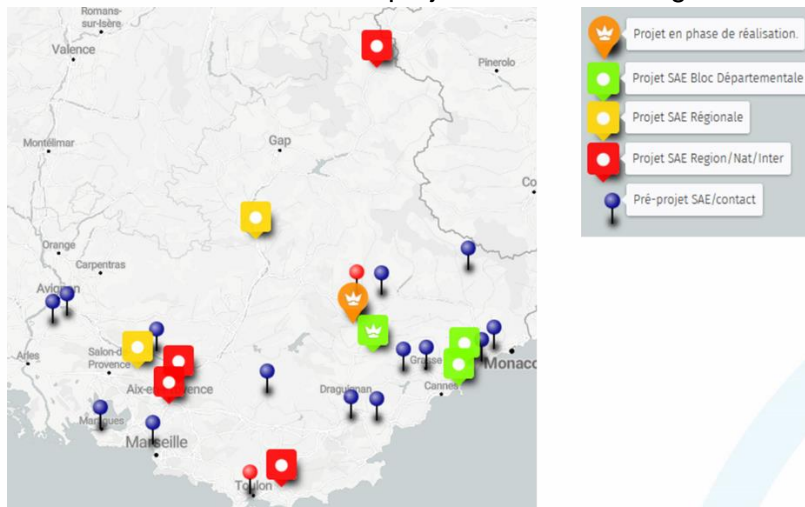
- Coupe de France de difficulté : 1^{er} et 2 mai à Marseille (Luminy)
- Coupe de France de difficulté : 12 et 13 juillet à Briançon

Demande des membres du CODIR/CPCT que ce planning soit communiqué et diffusé rapidement.

7.2.3 Point SAE

Intervention d'Amar KELTOUMI, salarié de la Ligue en charge du PRSAE

Présentation de la Carte des projets de SAE en Région Sud.



Des projets suivis de SAE de niveau régional à international sur les collectivités de Briançon, Sisteron, Lambesc, Venelles, Creps d'Aix et Toulon Provence Métropole.

Des projets suivis de SAE Bloc et Difficulté niveau départemental sur les collectivités de la CCPAV, La Roque Esclapon, Antibes et Cagnes sur Mer.

A noter que le projet de la CCPAV sur le Gymnase de Castellane (04) suivi depuis une année est en cours de réalisation avec une réception prévisionnelle de l'équipement au 1^{er} trimestre 2021.

Concernant les pré-projets (épinglés sur carte), ils sont en cours, en attente de contact plus sérieux, de retour de Collectivité afin de collaborer en amont des projets ou fait suite à une demande de Club.

A noter des premiers contacts auprès de la Région Sud et ses services afin d'établir une collaboration pérenne notamment sur les équipements accueillant des Lycées mais aussi les projets "Structurants" selon la région pour Briançon et Venelles...

Des contacts ont été pris auprès du service des sports du conseil Départemental du Var, de la DRDJSCSPP équipement via l'Agence Nationale du Sport Équipement.

Des échanges d'information sur les équipements auprès du CROS.

A noter, suite à un travail de "Lobbying" auprès des Collectivités, celles-ci sont sensibles aux problématiques de développement de leur club par les équipements (SAE). L'Olympisme a un effet indéniable auprès des Collectivités au Label "Terre de Jeux 2024", ce qui facilite les discussions avec les élus et leurs services.

Dans le cas des contacts directs reçus d'une collectivité, il est systématiquement rappelé que la Ligue travaille pour ses clubs et qu'en aucun cas le projet ne pourrait aboutir sans un investissement des clubs affiliés.

En ce qui concerne la diffusion des informations auprès des CT, les présidents présents demande que plus d'informations soient transmises au fil de l'eau.

Il est indiqué que les Comités sont informés dès qu'il y a une information importante (par tél ou courriel). Il est crucial que nous avancions de concert sur ces sujets (informations descentes Ligue – CT – Clubs et remontantes Clubs – CT - Ligue).

Exemple est donnée du travail accompli sur le Département du Var, avec une communication « en temps réel » avec le CT 83, afin d'avancer ensemble (projets Ville de Toulon et TPM).

A noter, une étroite collaboration avec le Pôle équipement de la Fédération (Vincent Maratrat, directeur du pôle équipement et François Legrand, CTN) pour leur participation aux réunions en Visioconférence et présentiel auprès d'élus et des clubs ainsi que pour les aides complémentaires et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur plusieurs projets sur nos territoires.

7.3 Montagnisme

Intervention de Serge BARRAGAT, responsable de la commission Montagnisme.

7.3.1 Equipe Régionale Jeunes Alpinistes (ERJA)

Avec les mesures sanitaires consécutives à la pandémie de COVID 19, la session 2020-2022 n'a pas été engagée. Elle sera mise en place courant 2021 si les conditions sanitaires le permettent. Afin que les jeunes puissent bénéficier des mêmes heures de formation, demande du responsable de la commission que les heures non effectuées puissent être reprogrammées lorsque nous auront, de nouveau, la possibilité de les assurer et pour cela il est nécessaire que le budget prévu en 2020 soit reporté en 2021.

Pour l'aspect budgétaire, il est rappelé que c'est l'Assemblée Générale qui validera le budget prévisionnel. Sauf fonds dédiés non utilisés en 2020 et de facto reportés sur 2021, il n'y a pas de report systématique.

7.3.2 Equipe Régionale Jeunes compétiteurs Ski Alpinisme.

Le championnat Régional de ski Alpinisme, initialement envisagé sur la compétition 'Individuelle' organisée à Briançon par le « Team Hautes Alpes » le dimanche 20 décembre n'a, suites aux mesures sanitaires annoncées du Président de la République et au confinement du 3 novembre, pas été inscrit au calendrier des compétition de ski alpinisme.

Les mesures sanitaires ont eu également comme conséquence l'annulation du regroupement des jeunes compétiteurs Ski Alpinisme de la Ligue de fin novembre car la majorité des participants ne sont pas « SHN » et, contrairement aux SHN, sont soumises au confinement.

Actuellement les Championnat de France, prévu en décembre, sont reportés en janvier, seul aura lieu le 12 & 13 décembre un regroupement des « SHN » à Méribel pour la sélection des membres de l'équipe de France (U20, U23 et senior) pour l'étape de la coupe du monde.

7.3.3 Sportif de Haut Niveau de la Ligue PACA

Depuis le 1 novembre figurent sur la liste ministérielle 18 « SHN » et « Espoirs » dans la région :

- Comité Territorial Hautes Alpes : 13 SHN et Espoirs :
 - o 8 en Escalade
 - o 5 en Ski Alpinisme
- Comité Territorial des Alpes Maritimes : 4 SHN et Espoir :
 - o 1 en Escalade
 - o 3 en Ski Alpinisme
- Comité Territorial des Bouches du Rhône : 1 SHN et Espoir :
 - o 1 en Escalade

7.3.4 Convention entre l'Education Nationale (Académie de Nice Cote d'Azur avec Lycée de la Montagne de Valdeblore et la FFME).

Pour pouvoir valider les passeports Montagnisme jusqu'aux près requis de l'initiateur « Alpinisme », comme prévu dans la convention (signée en le CT 06 et le Lycée), l'enseignante, également GHM et DE Escalade, souhaite se former « Instructeur Montagnisme ». Pour mémoire, les GHM (Guide de Hautes Montagnes) ne peuvent pas valider les passeports violets nécessaire aux près requis de l'initiateur d'Alpinisme alors qu'un « Initiateur Alpinisme » a cette possibilité.

Demande du responsable de la commission que soit étudié l'intérêt d'envoyer cette enseignante à la formation d'instructeur Montagnisme pour la bonne progression des jeunes des sections montagne qui sont également licenciés dans des clubs FFME.

Ce point sera analysé par le Bureau en lien avec la commission formation.

7.4 Canyon

Pas d'activités de la commission régionale cette saison et ce malgré plusieurs formations prévues au calendrier et annulées en raison de la COVID-19.

Intervention de Jean-Luc Belliard pour faire un point sur les canyons des Alpes-Maritimes suite aux intempéries dans les vallées de la Tinée, de la Roya et de la Vésubie. Remerciement des relais d'informations réalisés pour la fourniture de matériel, et sur l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent encore à ce jour pour réaliser les audits des canyons. A date, 50% des canyons ont été audités. Réouverture de tout ou partie des canyons devrait pouvoir être réalisé courant avril prochain.

Suite au contact avec les bénévoles investis sur ces travaux, des besoins de formations d'initiateurs canyonisme ont été exprimés. La commission canyon se doit donc de programmer a minima 1 voire 2 formations sur l'année 2021.

8 Finances 2020

Un point financier à fin octobre intégrant une prévision d'atterrissage à fin décembre est présenté. Ces données prennent en compte :

- Les salaires jusqu'à fin 2020 ;
- L'ensemble des aides annuelles (SNE, SMR, compétitions) y compris « l'abondement exceptionnel de 4 000 € de la Bourse SNE 2020 ».

Une partie de la part dédiée des cotisations régionales relative à la « Dynamique Jeunes en escalade » ne sera probablement pas utilisée en 2020 au vu des conditions sanitaires, et sera à transférer à l'euro près sur le budget 2021 pour le même objet. Il en sera de même pour une partie des aides ANS 2020 qui pourront être utilisés sur le premier semestre 2021.

Un point notable : augmentation des subventions via l'ANS Emploi : 12 000 € en 2020 et autant en 2021. Pour 2021, dossier en cours pour obtenir le PST fédéral : 15k€ répartis sur 4 ans.

A noter sur chaque commission :

- Formation : peu de formations fédérales (arrêt total de mars à septembre) mais mise en place du 1er CQP AESA
- Escalade : 1 championnat sur 4, pas de stage ERJE, arrêt des regroupement PB en mars mais regroupement ETR en septembre, année pleine avec activité pour le développement des SAE
- Canyon : pas d'activités
- Montagnisme : peu d'activités (ERJA, ERJSA, compétitions SA)
- Médical : démarrage du SMR

Au vu de ces éléments, une estimation de budget excédentaire de l'ordre de 15-20k€ est réalisé, dont environ 10k€ (ANS, part « Jeunes ») fléchés et à re-dédier sur 2021.

9 Lignes directrices du budget 2021 et projets 2021

9.1 Cotisation – Saison 2022

Afin de pouvoir bâtir le budget prévisionnel 2021, il est proposé de ne pas augmenter les cotisations régionales pour la saison 2020 :

	Saison 2021 (01/09/2020 – 31/08/2021)	Saison 2022 (01/09/2021 – 31/08/2022)	Augmentation
Cotisation régionale membre (club, établissement affilié, membre associé)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Part régionale de la licence (*)	11.00 €	11.00 €	0.00 €

* Au niveau de la part régionale de la licence :

- 3 € sont dédiés à la bourse régionale SNE
- 3 € sont dédiés au poste d'agent de développement des SAE
- 2 € sont dédiés à la dynamique jeunes Poussins Benjamins
- 3 € sont dédiés au fonctionnement général de la Ligue et au développement des activités

Cette proposition est soumise à l'adoption du Comité Directeur.

- Contre : 0
- Abstention : 0

La proposition est **validée** à l'unanimité des présents.

9.2 Projets 2021

Afin d'établir le budget prévisionnel 2021, il est proposé de reconduire sur 2021 l'ensemble des actions mises en place sur l'Olympiade 2017-2020 avec en particulier :

- Relance de l'ERJA, développement ERJSA ;
- Poursuite des ERJE.

9.3 Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel sera à affiner lors du Comité Directeur de fin janvier, mais les principes suivants sont pris en compte :

- Maintien à l'identique de la part régionale pour 2022 (= 2021 = 2020) ;
- Hypothèse budgétaire : 6300 licenciés en fin de saison 2021 (contre 8500 fin 2020) et remontée à 7000 licenciés en décembre 2021 (soit 8000-8500 fin de saison 2021-2022), soit une estimation de 15000€ de baisse de recette cotisation sur 2021.

10 Assemblées Générales 2021

10.1 Historique de participation aux AG de la Ligue de 2017 à 2020

	2017 (2nde convocation)	2018	2019	2020
Clubs présents	24	42	47	46
Total clubs	115	111	114	114
%	21%	38%	41%	40%
Nombre de voix	2599	4589	5299	5268
Total voix	7555	8047	8826	8554
%	34%	57%	60%	62%

Quorum « AG Extraordinaire » jamais atteint pendant l'Olympiade...

« Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'assemblée générale statue alors sans condition de quorum »

En principe, AG Ordinaire et Extraordinaire ne peuvent pas se tenir de façon dématérialisée, mais l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 vient proroger les règles applicables aux réunions et délibérations des assemblées générales, conseil d'administration et autres instances de gouvernance dans le cadre de la crise. Veuillez noter que les dispositions sont prorogées jusqu'au 1er avril 2021.

Aussi, nous serions en capacité d'organiser nos AG en distanciel (visioconférence).

Cela ne semble pas souhaitable pour l'AG Ordinaire et Elective, mais c'est une possibilité à étudier pour l'AG Extraordinaire, et a minima pour la 1^{ère} réunion (où le quorum est nécessaire).

Le Comité Directeur valide le principe d'une Assemblée Générale extraordinaire dématérialisée.

10.2 Assemblée Générale Extraordinaire (modification des statuts)

10.2.1 Date de l'Assemblée Générale

Rappels statutaires relatives à l'Assemblée Générale Extraordinaire (modification des statuts) :

- Convocation : 1 mois avant l'AG
- Quorum : 50% des membres représentant 50% des voix
- Majorité : 2/3 des membres présents représentant au moins 2/3 des voix
- Date limite inscription : 1 semaine avant l'AG

Propositions de dates pour l'Assemblée Générale :

- Date « 1 » : jeudi 21 ou 28 janvier 2021 (AG dématérialisée)
- Date limite inscription : 1 semaine avant l'AG => 14 ou 21 janvier 2021
- Date limite de convocation : 20 ou 27 décembre 2020

- Date « 2 » (en l'absence de quorum lors de la 1^{ère} AG) : en parallèle de l'AG Elective : samedi 20 février 2021
- Date limite inscription : 1 semaine avant l'AG => 12 février 2021
- Date limite de convocation : 4 février 2021

Dates validées à l'unanimité des membres présents.

10.2.2 Projet de statuts

Le projet de nouveaux statuts de la Ligue, déclinés des statuts types validés par la dernière Assemblée Générale Nationale étaient disponibles sur le sharepoint de la Ligue.

Pas de remarques des membres sur ce document qui sera soumis à la validation de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

10.3 Assemblée Générale Elective

10.3.1 Date de l'Assemblée Générale

Rappels statutaires relatives à l'Assemblée Générale Elective :

- Convocation : 21 jours avant l'AG
- Quorum : 1/3 des membres représentant 1/3 des voix
- Majorité : Majorité simple. Bulletin secret pour le vote sur des personnes
- Date limite inscription : 1 semaine avant l'AG

Proposition de date pour l'Assemblée Générale :

- Date : samedi 20 février 2021
- Lieu : CREPS Aix-en-Provence
- Date limite inscription : 1 semaine avant l'AG => 12 février 2021
- Date limite de convocation : 29 janvier 2021

Date et lieu validés à l'unanimité des membres présents.

10.3.2 Modalité et date limite de dépôt des listes

Seules sont recevables les listes qui sont adressées à la ligue par lettre recommandée avec accusé de réception dans le respect de la date limite fixée par le comité directeur et qui :

- (i) Comprennent un nombre de candidats, titulaires d'une licence annuelle en cours au titre d'un club membre de la ligue, au moins égal à la moitié des sièges à pourvoir + 1 ;
- (ii) Comprennent des candidats qui remplissent tous les conditions visées au I. du présent article et ne font pas acte de candidature à un autre titre ou sur une autre liste ;
- (iii) Présentent les candidats hommes et femmes à parité et en alternance ;
- (iv) Comprennent dans la première moitié (sur la base d'une liste complète) au moins un jeune âgé d'au moins 18 ans et de moins de 21 ans au jour de l'élection.

Proposition de date limite de dépôt des listes : « date limite inscription des représentants - 3j », soit le (12 – 3 =) 9 février 2021.

Date validée à l'unanimité des membres présents.

10.3.3 Projet de convocation et documents connexes

Le projet de convocation et les documents connexes (liste des résolutions, fiche d'inscription...) étaient disponibles sur le sharepoint de la Ligue.

Pas de remarques des membres sur ces documents.

10.4 Commission électorale

La commission se compose de 3 membres désignés par le comité directeur en fonction de leurs compétences et de leur indépendance. Ils ne peuvent être membre du comité directeur.

Des suppléants sont désignés dans les mêmes conditions.

Les membres de la commission ne peuvent être ni candidats, ni élus régionaux ou territoriaux sortants.

A date, nous n'avons plus de commission électorale et nous devons en remettre une en place pour les AG à venir.

Le président demande au Comité Directeur de lui remonter des propositions le plus rapidement possible.

10.5 Listes régionales 2021-2024

Le Président (ré)informe les membres du Comité Directeur et du CPCT, que partant sur une liste nationale, mais également pour des raisons professionnelles (nombreux déplacements hors de la Région Sud), il ne se représentera pas au poste de président sur la prochaine Olympiade, le poste se doit donc d'être pourvu par une personne volontaire et motivée.

De nombreux membres présents remercient Josselin pour toutes les actions menées sur l'Olympiade.

Personne ne fait acte de candidature en séance...

Le président indique que même s'il ne se représente pas, il reste disponible pour la Ligue, que ce soit pour être membre du Comité Directeur, voire pour rester dans un bureau élargi (vice-président ou autre) pour accompagner le (la) futur(e) président(e) et assurer une continuité dans les actions de la Ligue.

11 Agenda 2021

Le calendrier suivant est présenté pour le premier semestre 2021 :

- 22 ou 29 janvier 2021 CODIR – Visio – Préparation AG
- 20 février 2021 Assemblée Générale Elective de la Ligue – Aix-en-Provence ou Cabriès
- 24, 25 ou 26 février 2021 CODIR – Visio – Post-AG (pour dépôt PV AG avant le 27 février 2021)
- 3 & 4 avril 2021 Assemblée Générale Fédérale – Nantes
- 27 juin 2021 Comité Directeur en Présentiel – Aix-en-Provence

12 Questions diverses

En l'absence de questions diverses, le Président remercie vivement l'ensemble des membres présents pour leur investissement et leur engagement, et la réunion du Comité Directeur / CPCT est close à 21h20.

A Marseille, le 20 décembre 2020.

Josselin CAZAUX
Président de la Ligue PACA

Claude FULCONIS
Secrétaire de la Ligue PACA